

n°2

MARS-AVRIL 2021

LE JOURNAL DU SERVICE CIVIQUE 66



..... Rejoignez-nous !



[@servicecivique66](https://www.facebook.com/servicecivique66)



[serviceciviquepo](https://www.instagram.com/serviceciviquepo)

DÉCOUVREZ CE JOURNAL MENSUEL DÉDIÉ AU SERVICE CIVIQUE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES !

Conception : Lisa Canton - Ambassadrice du Service Civique 66

Vous avez un projet, une information importante à faire circuler ?

Anciens ou actuels volontaires, vous souhaitez réaliser un interview et faire connaître vos témoignages ?

Nous invitons tous les volontaires ainsi que leurs structures d'accueil à contacter les ambassadeurs du Service Civique 66 !

**SUR FACEBOOK, INSTAGRAM ET PAR MAIL :
AMBASSADEUR.SC@LALIGUE66.ORG**



CELLULE D'APPUI DU SERVICE CIVIQUE

Les Collectivités, associations, établissements publics, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES) vous accompagnent avec la mise en place de la Cellule d'Appui.

L'accompagnement de la Cellule d'Appui est dédié en priorité aux structures qui souhaitent s'engager dans une démarche d'accueil de jeunes volontaires sur une mission d'intérêt général. L'ensemble de ces aides est gratuit.

Vous n'avez pas encore d'agrément ? La Cellule d'Appui vous propose :

- > Une présentation du cadre juridique et de l'esprit du dispositif.
- > Une aide à la définition des missions répondant aux besoins du territoire et aux critères d'accessibilité défini par la loi.
- > Un accompagnement à l'obtention d'un agrément auprès des services de l'état.

Vous avez déjà un agrément local ou national ? La Cellule d'Appui vous propose :

- > Un appui au recrutement de volontaire(s), aide à la diffusion des offres de missions et à l'identification de candidats.
- > Une assistance administrative durant les différentes étapes : édition du contrat, bilans, ELISA, ruptures, etc...
- > Une aide à la réussite de la mission par l'accompagnement, en proposant des formations de tuteurs.
- > Une aide au respect des autres engagements réglementaires des structures d'accueil : une information sur les programmes de formation civique et citoyenne, un accompagnement au projet d'avenir du volontaire.

Cellule Départementale d'Appui, à votre écoute, à votre service !

Vincent Madern, référent Service civique

☎ 04 68 08 11 20

servicecivique@laligue66.org



VOUS, LES VOLONTAIRES

Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité. C'est également l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Pour un Service Civique de qualité, la cellule d'appui aide les volontaires avant, pendant et après leur mission.

Pas encore engagé en Service Civique ? La Cellule d'Appui peut :

- > Vous renseigner sur le dispositif : séances d'information collectives, forums, événements régionaux, etc...
- > Vous aider à rechercher des missions près de chez vous.
- > Vous accompagner lors de la construction de votre propre mission.

Déjà engagé en Service Civique ? La Cellule d'Appui peut :

- > Connaître et défendre vos droits : Pôle Emploi, CAF, Sécurité Sociale, indemnités, etc...
- > Mieux connaître les différentes aides : les avantages de la carte du Service Civique, s'informer sur les aides à destination des jeunes de moins de 25 ans durant et après leur mission.
- > Participer à des rassemblements de volontaires.
- > Connaître le calendrier des programmes de formation civique et citoyenne

SERVICE CIVIQUE 66

LES PORTRAITS DU MOIS

1) Quel est ton parcours antérieur ?

J'ai une formation de sociologue (licence + Master pro spécialisé en études de genre) ainsi qu'un master pro en cinéma documentaire.

2) Décris ta mission en quelques mots et sa durée :

Ma mission va durer 8 mois et les missions sont diverses : montage de films à base d'images d'archives, faire l'inventaire des collections, ateliers ciné avec élèves de primaires, collèges, maternelles, animations ciné-débats, projections...

3) Pourquoi l'avoir choisie ?

Parce que je suis de Perpignan et je connais cette association depuis longtemps, et d'autant plus ayant étudié le cinéma documentaire cela me paraissait logique de postuler à Jean Vigo.

4) Comment as-tu connu le Service civique ?

De nombreux ami.e.s ont fait un service civique durant leur parcours.

5) Qu'est ce qui t'a poussé à faire un Service civique ?

Je devais faire un stage dans le cadre de mon master et il était possible de faire un service civique dans ce cadre.

6) qu'est-ce qu'être utile pour toi ?

Faire avancer l'association, proposer des nouveaux projets, apporter une présence et un regard nouveau à l'association, en particulier en tant que jeune.

7) Que t'apporte le Service Civique à l'heure actuelle ? Qu'est ce qui a changé en toi depuis ?

Cela me plaît d'avoir une activité en particulier en période de confinement, c'est très stimulant. Ce que je fais me plaît beaucoup et je suis très attachée à cette association, je trouve qu'elle a une place très importante notamment pour une ville comme Perpignan. Et même si l'indemnité n'est pas conséquente c'est tout de même un apport financier non négligeable qui soulage.



Institut Jean Vigo , Perpignan



CLARA



Résidence Habitat Jeunes, Perpignan



Quel est ton parcours antérieur ?

« Après avoir obtenu ma licence de sociologie, j'effectue un Master 2 en Sociologie, parcours pratique réflexive de l'intervention sociale. »

Décris ta mission en quelques mots et sa durée

« Je réalise ma mission à la Résidence Habitat Jeunes. Elle est d'une durée de sept mois et a pour but de promouvoir le lien social à travers l'épicerie sociale et solidaire de la structure. »

Pourquoi l'avoir choisie ?

« Cette mission fait écho à mon parcours universitaire basé sur un cursus social, mais aussi à mon projet professionnel. C'est une mission qui me permet d'avoir une idée du milieu dans lequel je souhaiterais travailler. »

Comment as-tu connu le Service civique ?

« J'ai découvert le Service Civique sur internet et par le biais de connaissances ayant déjà effectués une mission. »

Qu'est ce qui t'a poussé à faire un Service civique ?

« Ce qui m'a poussé à réaliser cette mission, c'est avant tout la découverte et l'approche d'un nouveau public, mais aussi le lieu dans lequel se déroule la mission : une structure qui accompagne les jeunes dans leur projet. J'ai déjà été en contact avec des publics différents durant mon cursus universitaire (stage, observations...), mais pas encore avec des jeunes. C'était donc aussi pour moi une opportunité de pouvoir côtoyer ce public là. »

Qu'est-ce qu'être utile pour toi ?

« C'est pouvoir apporter quelque chose à autrui, à la société, mettre son empreinte et avoir un impact positif sur un objectif précis. Être utile peut s'exercer de différentes manières et façons auprès d'un groupe ou d'un simple individu. Et cela peut se résumer par des petites actions comme des grandes, tout dépend de l'implication qu'on y met. »

Que t'apporte le Service Civique à l'heure actuelle ?

« Dans le cadre de mon Master j'ai pu être en contact avec un public que je n'ai encore jamais étudié et cela m'a permis d'appréhender les différentes difficultés auxquelles ce public fait face, mais aussi avoir leur point de vue et ressenti face à leur parcours. »

QUE SONT-ILS DEVENUS ?



**"Je recommande
fortement le
Service Civique"**



SAMANTHA 2019/20

ASSOCIATION TRAMPOLINE 2000 - CÉRET

"Cela m'a beaucoup apporté en terme de connaissances et de vécu. Je le recommande fortement, il permet de confirmer son projet professionnel. Juste après ma mission j'ai obtenu un CQP ALS AGEE ainsi qu'un BPJEPS cours collectif ."

MEGGY 2019/20

CLUB DE GYMNASTIQUE COC GYM - CABESTANY

"Mon Service Civique m'a permis un épanouissement dans ma passion, et la possibilité de créer des liens avec les jeunes. Je garde de cette expérience un bon souvenir, cela m'a appris discipline, rigueur et sens du contact humain. Je travaille aujourd'hui dans l'immobilier."

**"De nouvelles
connaissances
et un contact
humain"**



ADRIEN 2014/15

**UFOLEP 66 (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT) -
PERPIGNAN**

"C'est une très belle expérience qui m'a permis de côtoyer des publics différents de ceux que j'avais pu connaître jusqu'alors. Je suis aujourd'hui employé administratif dans une entreprise dans le secteur du bâtiment. Je continue de faire des séjours comme animateur avec des personnes en situation de handicap. Je recommande le Service Civique car c'est une expérience qui permet de s'engager au sein d'une association et de s'enrichir humainement. "

**"Une belle
expérience
humaine"**



FORMATIONS OBLIGATOIRES



FORMATION DES TUTEURS

Obligation de nommer un Tuteur référent s'engageant à suivre, à minima, la formation « Atelier de découverte - Rôle du Tuteur ». Dans le cadre d'un avenant à l'agrément ou d'un renouvellement d'agrément, le Tuteur formé doit impérativement être le référent du Service Civique. Si le Tuteur n'est plus dans la structure ou s'il ne souhaite plus accompagner les Volontaires, il devient alors obligatoire de former un nouveau Tuteur.

EN RAISON DU CONTEXTE ACTUEL, LES FORMATIONS DE TUTEURS SE DÉROULENT ACTUELLEMENT PAR VISIOCONFÉRENCE.

Lien pour se positionner :

[Formation Tuteurs Service Civique \(tuteurs-service-civique.fr\)](https://tuteurs-service-civique.fr)

Vous pouvez vous inscrire sur la date de votre choix, il s'agit d'une proposition nationale.

Pour rappel, ses formations sont prises en charge par l'État. Les tuteurs doivent, à minima, suivre la thématique intitulée : Atelier de découverte du rôle de tuteur.

Important : *A la demande de la SDJES 66, un calendrier en présentiel a tout de même été récemment proposé pour les Pyrénées-Orientales. Cependant, selon les éventuelles annonces gouvernementales, ces formations pourront-être annulées ou bien être proposées en distanciel. Ce calendrier est d'hors est déjà publié sur la plateforme web dédiée.*

Pour accéder au calendrier

FORMATION DES VOLONTAIRES

Les structures d'accueil des jeunes en Service Civique ont l'obligation de proposer à chacun d'entre eux l'accès à la Formation Civique et Citoyenne (qui s'articule autour de 2 journées), ainsi qu'à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1. Les tuteurs se sont engagés à informer les jeunes et à faciliter leur participation. Le volontaire doit justifier sa présence à l'une de ces formations, dans les trois premiers mois de sa mission. À la fin de son contrat d'engagement, il doit avoir pris part à l'ensemble des formations.

FCC - FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE (À DESTINATION DES VOLONTAIRES)

UNIQUEMENT PAR VISIOCONFÉRENCE.

Lien pour se positionner :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfdUifj5WPkoCbNSS1EqPAkwaLmbOTpwlAD2ZZa24D8tYo3g/viewform>

Notre calendrier est régulièrement actualisé avec l'ajout de nouvelles dates. Pour rappel, cette prestation est facturée 100,00 euros. Ce montant correspond à l'aide versée directement par l'Agence de Services et de Paiement au titre de la Formation Civique et Citoyenne à tous les organismes agréés.

Important : *entre le mois septembre et la fin du mois d'octobre 2020, votre volontaire a peut-être pu bénéficier de l'une de nos propositions en présentiel. Si ce dernier n'a pas eu le temps de prendre part aux deux journées de formations obligatoires, il doit se positionner sur un parcours à distance.*

Bien entendu, nous déduirons la somme de 36,00 € (déjà facturée) au montant de la prestation. Cette consigne, imposée par la SDJES 66, fait suite au contexte actuel. En effet, la formation par visioconférence mise en place durant le mois de décembre 2020, ne devait-être que temporaire. Aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer une date de fin...

PSC1 - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (à destination des volontaires)

UNIQUEMENT EN PRÉSENTIEL.

Lien pour se positionner :

[Formation PSC1 - Service Civique - Ligue de l'enseignement des Pyrénées Orientales - La Ligue 66 / FOL66](#)

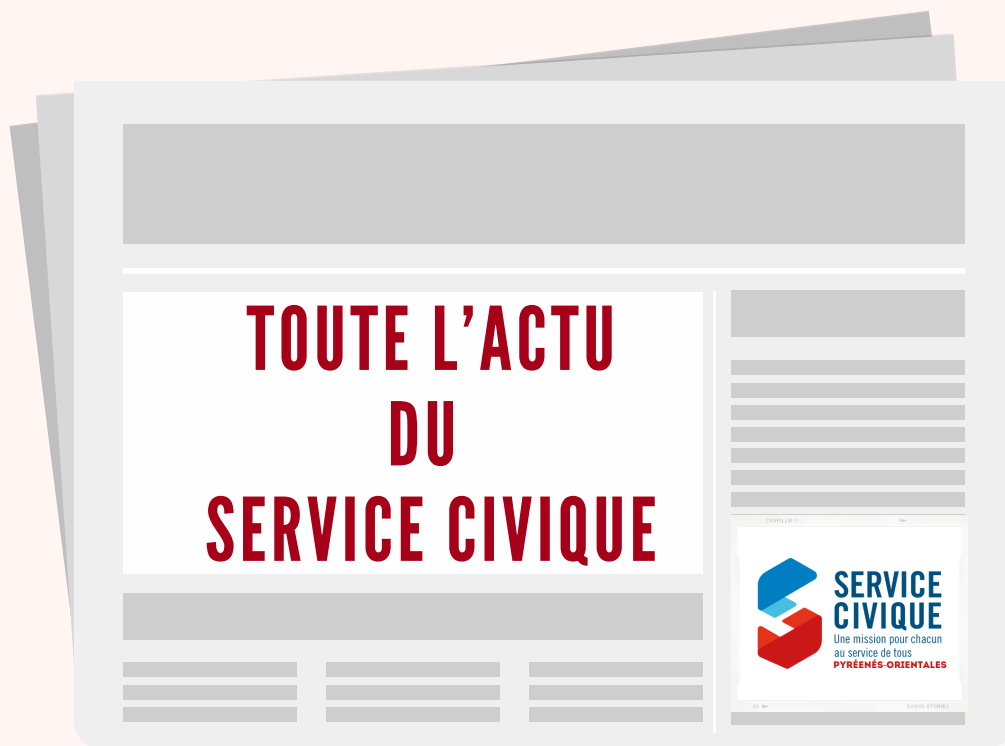
Comme pour la FCC, le volontaire doit obligatoirement avoir participé, durant sa mission, à la formation PSC1.

Pour rappel, cette prestation est facturée 60,00 euros. La structure d'accueil avance cette somme, qui lui est ensuite remboursée par l'Agence de Services et de Paiement.

Si le volontaire est déjà titulaire du diplôme PSC1, il n'a pas à le repasser (veuillez vous procurer une copie). Par contre, à sa demande, il peut refaire la formation pour une remise à niveau.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous s'il y a des évolutions au sujet de ces formations.

Nous pouvons vous accompagner si vous avez des difficultés pour l'inscription. Idem, si vous avez des questions.



DEPUIS LE 10 MARS 2010, UN DEMI-MILLION DE JEUNES ONT EFFECTUÉ UN SERVICE CIVIQUE

LE SERVICE CIVIQUE UNE POLITIQUE PUBLIQUE QUI A DE L'IMPACT

Avec un demi-million de jeunes ayant effectué un Service Civique, l'impact de celui-ci peut aujourd'hui se mesurer sur la vie des jeunes, les organismes qui les accueillent et la société en général. Il s'agit d'une politique publique d'engagement unique et de grande ampleur, qui lie action individuelle et intérêt collectif.

Depuis maintenant 11 ans, les missions effectuées par les jeunes sont le fruit de la mobilisation de l'ensemble de la communauté du Service Civique : volontaires, tuteurs et organismes agréés. Tous ensemble, ils permettent à la jeunesse de s'engager au service de l'intérêt général, d'agir pour la solidarité nationale, de répondre à son désir d'agir, d'être utile. C'est également pour eux le moyen d'acquérir une expérience significative, de développer des compétences, notamment sociales, de découvrir des secteurs d'activité, de « mettre le pied à l'étrier ».

UNE 500 000 ÈME MISSION QUI ALLIE ENGAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Cette 500 000ème entrée en mission a été signée avec la fondation GoodPlanet, présidée par Yann Arthus-Bertrand, à l'occasion d'un déplacement de Sarah El Hairy, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, et de Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du Service Civique.

« JE ME RÉJOUIS DE CÉLÉBRER LES 11 ANS DU SERVICE CIVIQUE AUJOURD'HUI. 500 000 MISSIONS, CE SONT 500 000 JEUNES, QUI ONT PU S'ENGAGER, SE RENDRE UTILE, PARTAGER ET ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES. LA CRISE ENGENDRÉE PAR LA COVID-19 A ÉTÉ RÉVÉLATRICE D'UNE ENVIE D'ENGAGEMENT DES JEUNES. AVEC LE PLAN 1 JEUNE 1 SOLUTION, 245 000 PLACES SERONT DISPONIBLES EN 2021 ET NOUS AVONS RÉCEMMENT SIMPLIFIÉ LES MODALITÉS DES MISSIONS DES ÉTUDIANTS POUR ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DE TOUJOURS PLUS DE JEUNES. » (SARAH EL HAÏRY.)

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE CIVIQUE

Plus de 65 000 volontaires effectuent actuellement une mission de Service Civique.

Au total, en 2019*, 140 000 volontaires se sont engagés dans une mission de Service Civique.

Les jeunes peuvent s'engager auprès de 11 000 organismes d'accueil agréés par l'Agence du Service Civique (associations, collectivités territoriales, services de l'Etat, établissements publics...)

PROFIL DES VOLONTAIRES :

- 61 % de jeunes femmes, 39 % de jeunes hommes ;
- Âge moyen : 21 ans ;
- 24 % ont un niveau inférieur au baccalauréat, 43 % un niveau baccalauréat ou équivalent et 33 % ont un niveau BAC+2 ou supérieur ;
- A leur entrée en mission, 40 % sont demandeur d'emploi, 32 % étudiants, 24% inactifs et 4 % salariés.
- 44 % des volontaires en Service Civique estiment que leur mission a eu une influence positive sur leur envie de faire du bénévolat. (Etudes INJEP, octobre 2020)

LANCEMENT DU « SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉ SENIORS »

LES JEUNES AU SERVICE DES AÎNÉS

Depuis 2010, plus de 500 000 jeunes se sont engagés dans un Service Civique. Âgés de 21 ans en moyenne, les volontaires sont en quête d'une opportunité qui leur permettra de donner du sens à leur parcours.

Face à la demande (3 pour 1 place), le gouvernement a souhaité multiplier les missions de Service Civique proposées aux jeunes. Parmi elles, 10 000 seront consacrées aux services auprès des seniors. L'impact positif du Service Civique sur les aînés a été clairement démontré. En plus de valoriser le secteur du Grand Âge, il permet à 99% des seniors d'avoir un meilleur moral et de se sentir plus en forme. Il répond à un besoin des personnes âgées : en France, 900 000 seniors souffrent de solitude, selon une étude de l'institut CSA. Un chiffre qui ne va faire qu'augmenter avec le vieillissement de la population. Les jeunes en Service Civique leur offrent une présence et des aides concrètes.

Pour Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie : **« le volontariat de jeunes en Service Civique auprès de personnes âgées contribue à renforcer les liens entre les générations et ainsi lutter contre l'âgisme, ces représentations sociales et culturelles bien souvent erronées de la vieillesse. Face à la crise sanitaire, c'est un atout précieux pour renforcer les actions de lutte contre l'isolement des personnes vulnérables engagées par les élus locaux et dans les établissements. C'est un très bel exemple de solidarité intergénérationnelle en actes ! »**

Le Service Civique Solidarité Seniors répond au double enjeu de l'isolement des jeunes et des aînés en privilégiant la solidarité intergénérationnelle. L'objectif est d'accompagner au quotidien les jeunes et les structures d'accueil dans la mise en place des 10 000 nouveaux postes de Service Civique.

LES AMBITIONS DE SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉ SENIORS

- Faciliter le déploiement du Service Civique auprès des seniors, par une mobilisation massive et de qualité de jeunes à domicile et dans les établissements d'accueil et/ou de soutien aux personnes âgées. 2 000 jeunes dès le 1^{er} semestre 2021 et près de 10 000 jeunes d'ici 3 ans.
- Permettre à 45 000 personnes âgées de bénéficier de l'accompagnement des jeunes en Service Civique le 1^{er} semestre 2021 pour atteindre d'ici 3 ans 180 000 seniors concernés.
- Pérenniser un Service Civique de qualité pour tous les jeunes via la mise en place du « socle qualité » de formation.
- Mesurer et rendre visible l'impact de la mobilisation de ces jeunes sur la lutte contre l'isolement de nos aînés et la prévention de la dépendance.

LES JEUNES VOLONTAIRES SONT MOBILISÉS POUR :

- Maintenir le lien social avec les personnes âgées isolées, par des appels téléphoniques réguliers, des visites de convivialité en chambre ou à domicile, l'accompagnement dans la découverte et l'utilisation d'outils numériques et de communication (tablettes, smartphones) et l'accompagnement à la mobilité ;
- Identifier les besoins auxquels il est nécessaire d'apporter une réponse en lien avec les acteurs de solidarité (courses, livraison de repas ou de médicaments) ;
- Appuyer les équipes de professionnels pendant les crises : accueil et orientation des familles en visite en cas de consignes sanitaires renforcées, pédagogie sur gestes barrières ;
- Effectuer des animations collectives (en fonction des conditions sanitaires en vigueur) : appui aux activités d'animations, activités ludiques de stimulation de la mémoire, jeux, numérique ludique, recueil d'expériences de vie, ateliers bien-être/détente;

IMPACT DES NOUVELLES MESURES SANITAIRES SUR LE SERVICE CIVIQUE

- Votre contrat de Service Civique continue, ainsi que le versement des indemnités correspondantes ;
- Vous pouvez bénéficier d'une attestation de votre organisme d'accueil pour vous rendre sur votre lieu de mission si nécessaire ;
- Les formations civiques et citoyennes peuvent être suivies à distance dans le cadre de votre mission.

MAJORATION DE L'INDEMNITÉ POUR TOUS LES ÉTUDIANTS BOURSIERS

Les étudiants boursiers des échelons **0, 1, 2, 3 et 4** peuvent dorénavant bénéficier de la majoration mensuelle de **107,68 € nets complétant l'indemnité mensuelle de 580 euros net**. Cette majoration ne concernait jusqu'à lors que les boursiers des échelons 5, 6 et 7.

Cette mesure est effective **pour tous les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2021** et la majoration est mise en oeuvre **à compter du 1er février**.

Pour faire valoir votre droit à majoration, vous devez :

- transmettre votre notification définitive de bourse pour l'année universitaire en cours à votre tuteur
- signer l'avenant à votre contrat préparé par votre organisme d'accueil

L'indemnité complémentaire débutant le 1er février 2021, vous serez indemnisé, si vous remplissez les conditions, de manière rétroactive.



L'AGENDA

PARTICIPEZ À LA 5E SAISON DU CONCOURS MOTEUR!

Moteur! veut contribuer à la construction d'une société plus juste en donnant confiance à chaque jeune pour qu'il devienne le meilleur de lui-même.

Vous avez moins de 23 ans et débordez d'inspiration ? Célébrez la personne qui vous inspire dans une vidéo d'1min30 filmée avec votre smartphone et "Osez la confiance" !

A la clé, plusieurs récompenses dont la montée des marches au Festival de Cannes !

Inscriptions ouvertes jusqu'au 2 mai 2021.

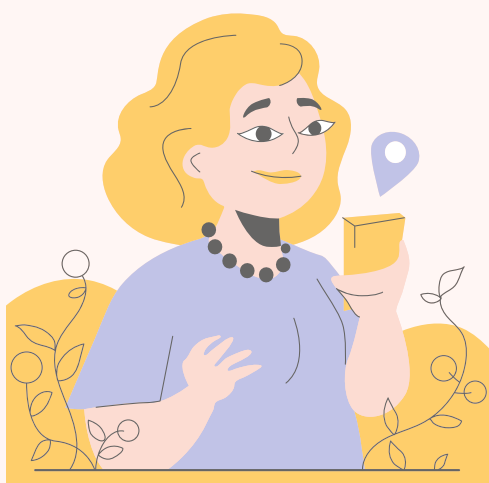


FOCUS ETUDIANTS ET VOLONTAIRES

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE DÉROULEMENT DE VOTRE MISSION DE SERVICE CIVIQUE PENDANT CETTE PÉRIODE.

N'hésitez pas à solliciter votre tuteur-tutrice ou bien l'Agence du Service Civique. Nous répondrons à vos questions ici

<https://www.service-civique.gouv.fr/contact>



EN TANT QU'ÉTUDIANT, Retrouvez toutes les informations sur les aides du Gouvernement développées et déployées pendant la crise sanitaire comme les **repas au CROUS à 1€** ou la **révision du droit des boursiers**. Détails et informations sur :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/vos-aides-pendant-la-crise-sanitaire-2235>

VOUS AVEZ UN COUP DE BLUES, DES PROBLÈMES DE SOMMEIL, DU STRESS? DES IDÉES NOIRES ? Vous n'êtes pas seul-e !

Pour vous soutenir pendant cette période et mieux comprendre votre mal-être:

<https://www.soutien-etudiant.info/>

<https://www.nightline.fr/>

Tous les contacts et infos utiles

N'hésitez pas à parler de ces modalités à vos amis étudiants !

FAQ

Nous répondons à vos questions :

"Peut-on être étudiant et volontaire en Service Civique ?"

OUI, tout en sachant que cela correspond à un engagement soutenu d'au moins 24h/semaine.

"Peut-on bénéficier des aides au logement en faisant un Service Civique?"

OUI, lorsque vous devenez volontaire en Service Civique, vous pouvez tout à fait conserver vos aides au logement, sous réserve de respecter les critères d'éligibilité !

DEVENEZ LAURÉAT DU PRIX SERVICE CIVIQUE D'INITIATIVE DE LA FONDATION DELOITTE !

Depuis 2015, le Prix de la Fondation Deloitte récompense chaque année les projets étudiants à vocation sociale ou humanitaire à impact durable dans les domaines de l'éducation et de l'innovation durable.

Depuis 2018, il existe un prix spécifique pour les volontaires en Service Civique dit « d'Initiative » ou plus largement pour tout volontaire ayant de sa propre initiative mis en œuvre un projet d'intérêt général dans le cadre de sa mission. Les lauréats seront accompagnés par la Fondation dans la concrétisation de leurs actions, grâce à une aide financière et à du mécénat de compétences.

➔ Dossier à renvoyer **avant le 27 avril 2021**

Pour en savoir plus



INSTITUT de
L'ENGAGEMENT



QUE FAIT L'INSTITUT POUR LES JEUNES VOLONTAIRES ET BÉNÉVOLES ?

L'Institut aide les jeunes engagés à structurer leur projet d'avenir. Il organise chaque année plus de 10 000 lectures de dossiers et plus de 250 journées d'entretiens-conseils, dans 24 villes de France. Vous vous êtes engagé comme volontaire ou bénévole ? Vous réfléchissez à votre avenir ? L'Institut vous propose de structurer votre projet et de bénéficier de conseils personnalisés. En remplissant le dossier de préparation au projet d'avenir proposé par l'Institut, vous consoliderez votre réflexion sur votre projet et apprendrez à valoriser votre engagement. Votre dossier sera lu par au moins trois personnes, qui porteront des regards croisés sur votre parcours et votre projet. Ils recommanderont de vous inviter ou non à un entretien personnalisé. Si vous êtes invité à cet entretien, vous présenterez votre projet à des professionnels issus d'entreprises, associations, établissements de formation ou collectivités, qui vous donneront des conseils personnalisés pour votre projet. A l'issue de cet entretien, 700 jeunes deviendront lauréats de l'Institut de l'Engagement. Si vous n'êtes pas invité aux entretiens, vous pourrez recevoir par courrier électronique des conseils qui vous aideront à faire progresser votre projet. Vous pouvez déposer un dossier pour la session de printemps (dépôt des dossiers entre mi-décembre et fin janvier) ou pour la session d'automne (dépôt des dossiers entre mi-juin et fin septembre). Pour toute question ou information, n'hésitez pas à contacter : **institut@engagement.fr**.

Pour en savoir plus

LES SOLUTIONS JEUNES

1 jeune

1 solution

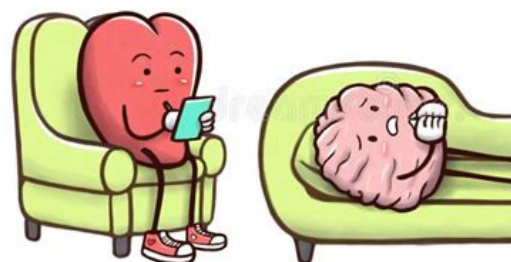


LE PLAN « UN JEUNE, UNE SOLUTION »

Pour aider les 750 000 jeunes arrivés sur le marché du travail en septembre 2020 mais aussi ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation, le Gouvernement mobilise un budget de 6,7 milliards d'euros, soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes. Le plan 1 jeune 1 solution, lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

CHÈQUES PSY: SANTÉ PSY ÉTUDIANT

Vous êtes étudiant et vous ressentez le besoin d'une aide psychologique ? Pendant la crise sanitaire, vous pouvez bénéficier de 3 séances de 45 mn avec un psychologue gratuitement, sans avancer de frais. Une plateforme d'accompagnement psychologique ouverte depuis le 10 mars 2021 vous permet d'identifier les professionnels partenaires.



L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire est synonyme d'autonomie, de mobilité et d'intégration professionnelle. Cependant, face à une situation économique difficile, le coût parfois difficile pour le portemonnaie de la formation au permis de conduire ferme la porte d'accès à une bonne partie des jeunes du département. Face à ce constat, le Département confirme et reconduit comme chaque année son engagement auprès des jeunes avec l'octroi d'une aide forfaitaire au financement du permis de conduire d'un montant de 250 € selon les situations. Ce dispositif tient la route : plus de 1400 jeunes du département ont déjà bénéficié de ce dispositif. Une véritable passerelle vers l'autonomie et l'emploi !





CLIC'N JOB

Comment trouver un emploi ? Comment s'orienter ? Quels sont les métiers ? CLICNJOB accompagne les jeunes à travers différents outils accessibles et faciles d'utilisation pour se rapprocher du marché du travail :

- des quizz, des outils pratiques pour candidater, des ressources pour vous orienter, une communauté de jeunes et de professionnels pour tisser des liens et vous faire accompagner sur votre territoire.

La Région Occitanie se mobilise pour les jobs étudiants

La crise sanitaire a plongé de nombreux étudiants dans la précarité. Solidaire, la Région Occitanie leur propose des emplois et appelle les entreprises et collectivités à rejoindre la démarche.



InserJeunes

INSERJEUNES



Aider les jeunes à choisir leur orientation en leur donnant toute l'information sur les débouchés : c'est l'objectif de la nouvelle plateforme Inserjeunes dédiée à la formation professionnelle. Elle propose, de manière précise et localisée, les taux d'insertion dans le monde du travail après une formation en troisième, en lycée professionnel et en centre de formation des apprentis, et leur permet ainsi de disposer d'éléments objectifs pour leur décision.

PASS CULTURE

Le Pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. Ce dispositif te permet d'avoir accès **l'année de tes 18 ans** à une application sur laquelle tu disposes de 500€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).



La Résidence Habitat Jeunes

VOTRE SOLUTION DE LOGEMENT !

Les résidences Habitat Jeunes (anciennement Foyers Jeunes Travailleurs) sont des institutions à but non lucratif qui mettent à la disposition des jeunes qui vivent hors de leur famille un ensemble d'installations matérielles pour leur hébergement, ainsi que des moyens qui favorisent leur insertion dans la vie sociale. Dans cette phase de transition, il s'agit de rendre possible un parcours résidentiel en créant les conditions d'un processus d'apprentissage de la vie sociale conduisant à l'autonomie et à la citoyenneté. Le passage en résidence Habitat Jeunes doit donc, par définition, être conçu comme une étape.

Dans le 66 : **dès 40€ !** (selon votre situation et après déduction des APL)



80
STUDIOS

RÉSIDENCE
ROGER SIDOU
5 place Alain Gerbault
Bâtiment A
66000 PERPIGNAN

28
STUDIOS

RÉSIDENCE
LE CATALOGNE
24 Cours Lazare Escarguel
66000 PERPIGNAN

4
CHAMBRES
TOUT CONFORT
ET UNE CUISINE
PARTAGÉE

**UN APPARTEMENT
PARTAGÉ**
3 rue Michel Doutres
66000 PERPIGNAN

HABITAT